



Suite à la scission partielle de la **SA MASADA** et l'émission de 102.792 actions nouvelles en date du 31.01.2011, le seuil statutaire de déclaration qui est de 3 % du total des actions ordinaires existantes, a été franchi par deux personnes physiques, actionnaires de la SA MASADA, agissant de concert. Ont dès lors publié une déclaration de participation, les actionnaires suivants :

Monsieur Serge Van Overtveldt, Allée du Chevreuil 4 - 1410 Waterloo : 51.396 actions
Madame Patricia Henry de Frahan, même adresse : 51.396 actions

lesdits actionnaires agissant de concert et possédant chacun 1,75 % des droits de vote, soit ensemble : 3,51 % des droits de vote totaux.

Date de dépassement du seuil : 31/01/2011
Dénominateur : 2.931.334

La notification ainsi que la structure d'actionariat peuvent également être consultées sur le site internet de la société (www.homeinvestbelgium.be).

Bruxelles, le 9 février 2011

INVESTOR RELATIONS

Xavier Mertens, Chief Executive Officer

T +32 2 740 14 51 - F +32 2 740 14 59

E xavier.mertens@homeinvest.be

www.homeinvestbelgium.be